



Mission régionale d'autorité environnementale  
Normandie

Inspection générale de l'environnement  
et du développement durable

Rouen, le 15/07/2025

Mission régionale d'autorité environnementale  
de Normandie

**Affaire suivie par** : Guillaume CHOISY

**Tel** : 01 40 61 79 02

**Courriel** : [guillaume.choisy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guillaume.choisy@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : absence d'avis - Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Gasny (27)

Monsieur le directeur,

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier relatif à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Gasny, reçu le 22 avril 2025.

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai de trois mois prévu par l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme.

Cette information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique.

Elle figure sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie (rubrique MRAe Normandie) : [www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la mission régionale  
d'autorité environnementale

Guillaume CHOISY

**Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure**  
**A l'attention de Monsieur le directeur**  
**Service prévention des risques et aménagement du territoire**  
**1 av. du Maréchal Foch- 27022 Evreux Cedex**

Copie à : - Préfecture de l'Eure  
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie